

RÉFÉRENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION POUR LA CERTIFICATION « CONCEPTION, ANIMATION ET EVALUATION D'UNE ACTION DE FORMATION »

La certification « Conception, animation et évaluation d'une action de formation » s'adresse aux spécialistes métiers, quels que soient leurs domaines d'expertise, qui sont amenés, de façon complémentaire à leur métier, à concevoir et mettre en œuvre une action de formation en tant que formateur occasionnel.

En effet, dans le cadre de leur activité professionnelle, ces spécialistes sont de plus en plus sollicités pour transmettre leurs compétences métiers, en interne (collaborateurs) ou en externe (clients, partenaires...). Ils consacrent d'ailleurs une part croissante de leur temps à la formation de professionnels (nouveaux entrants, salariés lors de l'évolution d'outils, de process...). Si ces spécialistes ont bien la compétence professionnelle pour traiter de la thématique de la formation (fond), ils doivent en revanche acquérir des compétences complémentaires transversales pour concevoir, animer et évaluer une action de formation dans leur champ de compétence professionnelle.

La présente certification, dont le renouvellement est sollicité, leur permet d'acquérir ces nouvelles compétences complémentaires pour concevoir, animer et évaluer une action de formation.

Prérequis à l'entrée en formation :

- Disposer d'un domaine d'expertise avec des compétences identifiables et transférables
- Avoir une expérience significative en entreprise (au moins 5 ans d'expérience) dans le domaine d'expertise
- Avoir un projet concret d'action de formation dans le cadre de leur activité professionnelle.

Candidat en situation de handicap: Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C1. Analyser la demande de formation en lien avec son expertise métier, sur la base des informations recueillies auprès du donneur d'ordre et des apprenants relatives à leur contexte (métiers de la cible, présence d'apprenants en situation de handicap, contraintes spécifiques, situations professionnelles à traiter), enjeux et objectifs (opérationnels, stratégiques), afin de caractériser le besoin pédagogique et délimiter le périmètre de l'action de formation.	E1. Type d'évaluation : étude de cas (en situation réelle - à partir du projet du candidat) sur la conception et l'évaluation d'une action de formation donnant lieu à la remise d'un mémoire écrit suivie d'une soutenance orale. Il est demandé au candidat, à partir du cahier des charges qui lui est remis, et dans un temps imparti : - D'analyser la demande de formation (besoins en présence, situations professionnelles à traiter) et caractériser le besoin pédagogique (en lien avec C1) - De définir les objectifs pédagogiques en fonction des objectifs professionnels (en lien avec C2), - D'élaborer un déroulé pédagogique contenant des séquences progressives alternant les temps d'apports magistraux et les cas pratiques (en lien avec C3), - De rédiger le programme de formation détaillé, les outils pédagogiques, le support de formation, le support participant (en lien avec C4), - De proposer un dispositif d'évaluation adapté à l'action de formation et de concevoir un outil d 'évaluation hors questionnaire de satisfaction (en lien avec C7)	En lien avec la compétence C1: E1Cr1 La cible est caractérisée: compétences, parcours professionnel, métiers et les points de convergence et de divergence entre les apprenants sont relevés: niveau, attentes, aptitudes E1Cr2 Les besoins spécifiques et adaptations nécessaires pour les apprenants en situation de handicap sont identifiés: besoin d'adaptation du contenu, de la logistique, des modalités de la formation E1Cr3 Le(s) contexte(s) et les différentes situations professionnelles sont identifiées: secteurs d'activité, changements stratégiques ou opérationnels, problématiques et impacts, parties prenantes E1Cr4 Le périmètre de l'action de formation est défini: thèmes, durée, modalités, planning, ressources



C2. Transformer les objectifs opérationnels en objectifs pédagogiques, adaptés à la cible d'apprenants (internes ou externes), à leurs profils et en tenant compte des situations et des contextes de travail concernés, afin de favoriser la transférabilité, dans leur vie professionnelle, des compétences acquises.

C3. Élaborer un déroulé pédagogique structuré, en construisant des séquences pédagogiques alternant différentes techniques (exposés, exercices, cas pratiques, mises en situation ...), selon un rythme pédagogique adapté à l'état et aux capacités du public visé (situation de handicap, stress, maladies professionnelles...), afin de disposer d'un itinéraire pédagogique progressif, dynamique et engageant, adapté aux besoins individuels et collectifs des apprenants.

Lors de la soutenance orale, il est demandé au candidat de présenter :

- Le contexte et les enjeux de l'action de formation (en lien avec C1)
- Les objectifs de l'action de formation (en lien avec
 C2)
- Le synopsis (en lien avec C3)
- Une séquence pédagogique choisie avec les outils pédagogiques (en lien avec C3 et C4)
- Le dispositif d'évaluation et d'amélioration continue (en lien avec C7)

Critères d'évaluation pour E1:

En lien avec la compétence C2:

E1Cr5 Les objectifs pédagogiques sont alignés sur les objectifs opérationnels.

E1Cr6 Les objectifs pédagogiques sont alignés :

- Au niveau de compétences des apprenants,
- Au profil des apprenants
- Aux besoins ressentis dans les situations de travail

Critères d'évaluation pour E1:

<u>En lien avec la compétence C3, dans le rapport</u> écrit :

E1Cr7 Les techniques pédagogiques utilisées sont diversifiées : exposé, étude de cas, jeux de rôles ...

E1Cr8 Le scénario pédagogique est organisé par séquence complète. Chaque séquence est précisée : objectifs pédagogiques, durée, contenu, méthodes, moyens et outils, type d'encadrement, modalités des évaluations formatives ...



C4. Concevoir des ressources pédagogiques (outils pédagogiques, supports de formation, support participant) adaptées au format et aux modalités de l'action de formation (présentiel, distanciel, synchrone, asynchrone...) en veillant à leur accessibilité (par tous les apprenants) et à leur diversification pour s'adapter aux différents contextes métiers et situations professionnelles, afin de soutenir efficacement l'apprentissage et l'appropriation par les apprenants, tout au long de l'action de formation.

En lien avec les compétences C3, lors de la soutenance orale :

E1Cr9 Le synopsis donne la vision globale de la formation.

E1Cr10 La séquence pédagogique commentée prend en compte les spécificités et les capacités des apprenants (situation de handicap, stress, maladies professionnelles...).

Critères d'évaluation pour E1 :

En lien avec la compétence C4, dans le rapport écrit :

E1Cr11 Les consignes sont précises (pas d'interprétation possible) : résultats ou type de productions attendus, modalités, temps de préparation...

E1Cr12 Les cas pratiques sont pertinents et adaptés au contexte métier des participants : secteur d'activité, enjeux, fonction ...

E1Cr13 Le support d'animation et le support participant correspondent au thème, au niveau de la formation, ainsi qu'à son public : graphisme, niveau de détails du contenu ...

E1Cr14 Le programme est complet, détaillé, adapté au contexte et correctement rédigé.



C5. Animer la formation selon le déroulé pédagogique établi, en mobilisant des techniques adaptées aux compétences et besoins spécifiques en présence, et en veillant à maintenir une relation et une dynamique de groupe propices à la progression pédagogique, afin d'accompagner les apprenants dans l'appropriation des compétences nouvelles et l'atteinte des objectifs individuels et collectifs fixés.

E2. Type d'évaluation : mise en situation d'animation d'une action de formation sous forme de jeu de rôle.

Il est remis au candidat une séquence pédagogique en amont de la mise en situation.

Lors du jeu de rôle, il est demandé au candidat, dans un temps imparti, d'animer la séquence de la formation, pour un public d'apprenants joués par le jury (en lien avec C5).

Pendant l'animation de la séquence, le candidat est challengé sur sa capacité à gérer les situations difficiles (en lien avec C6). En lien avec les compétences C4, lors de la soutenance orale :

E1Cr15 Le candidat explique et justifie le choix des outils pédagogiques au regard de l'objectif de la séquence.

Critères d'évaluation pour E2:

En lien avec la compétence C5:

E2Cr1 L'expression orale est fluide et rythmée, sans stress apparent.

E2Cr2 L'animation est impactante : le candidat capte et intéresse son auditoire.

E2Cr3 Une dynamique de groupe est instaurée

E2Cr4 Le jeu pédagogique est pertinent, correctement mis en place et conduit.

E2Cr5 Le candidat gère son temps : timing respecté, discussions régulées, digressions stoppées...

E2Cr6 Un débrief pertinent de la séquence est mené tenant compte des points positifs et des axes d'amélioration



C6 . Agir sur les facteurs de désengagement des apprenants, après en avoir détecté les signes, en	Critères d'évaluation pour E2 :
mobilisant les techniques de recadrage et en traitant les questions difficiles, les situations de tension et les	En lien avec la compétence C6 :
échanges négatifs entre apprenants avec diplomatie, afin de maintenir des interactions positives et constructives favorables au transfert des	E2Cr7 Le ton du candidat est adapté à la situation en présence : ferme, directif, assertif
apprentissages tout au long de l'action de formation.	E2Cr8 Le candidat recentre les échanges sur le contenu de la formation.
	E2Cr9 Le candidat garde son calme et ne montre aucun signe d'agressivité.
	E2Cr10 Le candidat mobilise à bon escient les techniques de communication (reformulation, questionnements) et d'écoute active.
C7. Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation des différentes parties prenantes, en s'appuyant sur un	Critères d'évaluation pour E1 :
cadre de référence et des indicateurs de performance permettant d'évaluer la progression pédagogique,	En lien avec la compétence C7, dans le rapport écrit :
l'atteinte des objectifs pédagogiques et opérationnels et la satisfaction (donneur d'ordre et apprenants), après collecte (à chaud et à froid) et analyse des données y afférant, afin de mesurer l'efficacité de la	E1Cr16 Le système d'évaluation proposé prévoit les critères d'évaluation et les indicateurs de progression et de réussite.
prestation de formation et identifier les éventuels ajustements à y apporter, dans la cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue.	E1Cr17 L'outil d'évaluation proposé est pertinent et adapté à l'action de formation.
	E1Cr18 Les critères de déclenchement des actions correctives sont précisés : niveau de satisfaction, validation partielle des acquis



En lien avec la compétence C7, dans la soutenance orale :

E1Cr19 Le système d'évaluation proposé est judicieux et complet (en référence au programme de la formation).

E1Cr20 Le candidat montre sa capacité à prendre en compte les retours pour améliorer sa pratique.